

# LA SITUATION DES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES EN INCLUSION

## AU LUXEMBOURG



oejqs

OBSERVATOIRE NATIONAL  
DE L'ENFANCE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA QUALITÉ SCOLAIRE

### RAPPORT THÉMATIQUE - PARTIE A RÉSUMÉ

#### QUEL EST L'OBJECTIF DE CE RAPPORT ?



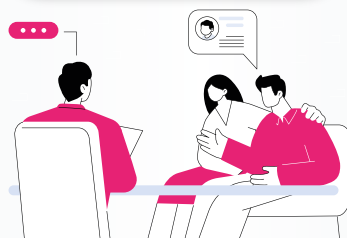
UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION DES PROJETS D'INCLUSION  
A ÉTÉ INITIÉE ET RÉALISÉE PAR  
L'OEJQS EN COLLABORATION AVEC L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN.

CE PREMIER RAPPORT, PARTIE A, TIEN COMPTE  
DES ÉVOLUTIONS LÉGISLATIVES RÉCENTES ET  
SE CONCENTRE SUR LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE EN TERMES DE

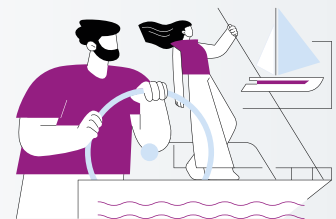
STRUCTURES  
DE SUPPORT



ACCOMPAGNEMENT



GOVERNANCE



ET PROPOSE DES **RECOMMANDATIONS** CONCRÈTES  
AU GOUVERNEMENT LUXEMBOURGEOIS ET À LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

UN DEUXIÈME RAPPORT AVEC DES RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES SERA DISPONIBLE DANS LES MOIS À VENIR.

## LA BRÈVE HISTOIRE DE L'INCLUSION SCOLAIRE AU LUXEMBOURG

SI LE LUXEMBOURG A RÉCEMMENT FAIT DE L'INCLUSION UNE PRIORITÉ,  
IL EST IMPORTANT DE RAPPELER QU'**AVANT 1973**,  
**LES ENFANTS PRÉSENTANT DES BESOINS ÉDUCATIFS SPÉCIAUX**  
**ÉTAIENT OFFICIELLEMENT EXCLUS** DU SYSTÈME SCOLAIRE PUBLIC NATIONAL.

1973

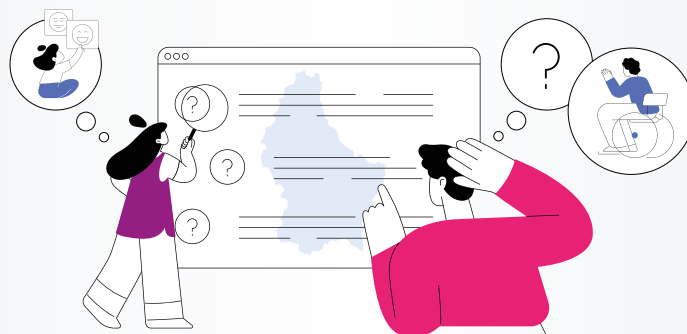
**À PARTIR DE 1973**,  
LEUR SCOLARISATION  
EST DEVENUE OBLIGATOIRE.

1994

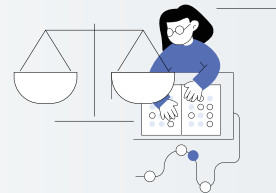
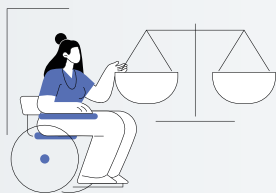
**DEPUIS 1994**,  
LE LUXEMBOURG A MIS EN PLACE  
DES POLITIQUES D'INCLUSION  
SCOLAIRE POUR CES ÉLÈVES.

## L'ÉTAT ACTUEL DES DONNÉES SUR LES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES

MALGRÉ LA RATIFICATION DE LA CONVENTION DES NATIONS UNIES  
RELATIVE AUX DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES (CDPH) EN 2011,  
ENGAGEANT LE PAYS À RENDRE LES DONNÉES SUR L'ÉDUCATION INCLUSIVE ACCESSIBLES AU PUBLIC,  
**LE LUXEMBOURG EST CONFRONTÉ À UN OBSTACLE MAJEUR EN MATIÈRE**  
**DE COLLECTE DE DONNÉES EN RAISON DE L'ABSENCE D'UNE BASE DE DONNÉES**  
**CENTRALISÉE SUR LES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES.**



CETTE LACUNE ENTRAÎNE CONSIDÉRABLEMENT LA MISE EN PLACE  
DE POLITIQUES ÉDUCATIVES BASÉES SUR DES FAITS,  
**COMPROMETTANT AINSI L'ÉQUITÉ DES RESSOURCES**  
**ET LA QUALITÉ DE LA PRISE EN CHARGE**  
DES ÉLÈVES À BESOINS SPÉCIFIQUES.



## UN CONTEXTE SCOLAIRE COMPLEXE

LE CONTEXTE ÉDUCATIF LUXEMBOURGEOIS DÉJÀ COMPLEXE EN SOI  
SE CARACTÉRISE EN PLUS PAR

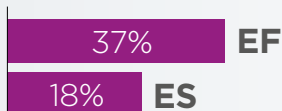
**UNE MULTITUDE D'ACTEURS DIFFÉRENTS IMPLIQUÉS DANS LE DISPOSITIF INCLUSIF,**



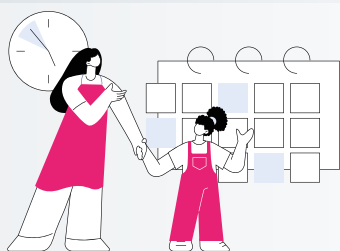
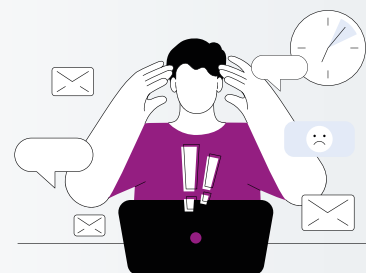
CHACUN AYANT DES MISSIONS ET DES DOMAINES DE RESPONSABILITÉ VARIÉS, MAIS NON DISJOINTS  
EN CE QUI CONCERNE LA PRISE EN CHARGE DES ENFANTS AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES.

## RÉSULTATS DE L'ANALYSE DES DONNÉES DISPONIBLES

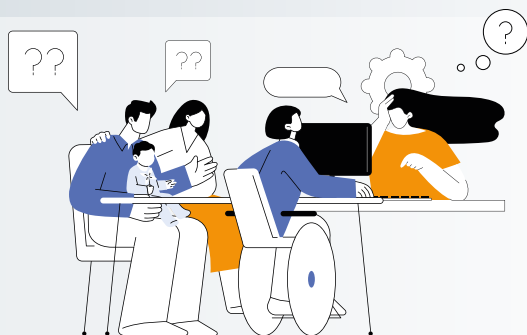
- Depuis l'année scolaire **2017/2018**, **AUCUNE DONNÉE NATIONALE** sur l'inclusion scolaire des élèves à besoins spécifiques n'a été publiée.
- De plus, il n'existe **PAS D'INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR LES CARACTÉRISTIQUES** de ces élèves.
- Malgré ce manque de données essentielles, **700 NOUVEAUX POSTES** ont été créés depuis 2018/2019 pour soutenir les élèves à besoins spécifiques.



Des **ENSEIGNANTS** ont déjà **HÉSITÉ À INITIER UNE DEMANDE D'AIDE** pour un élève à besoins spécifiques parce que les démarches sont perçues comme **PEU EFFICACES, CHRONOPHAGES ET PAS EN ACCORD AVEC LES RESSOURCES DISPONIBLES.**

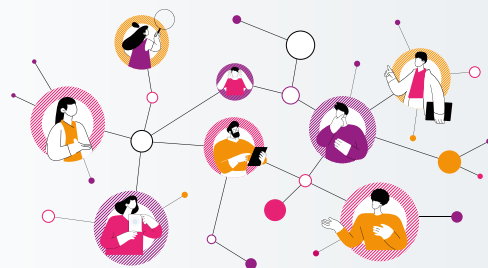


Ce résultat est moins surprenant si l'on considère qu'il s'écoule **EN MOYENNE 10 MOIS** avant que la prise en charge de l'élève puisse commencer.



Les **ENSEIGNANTS** admettent **QU'ILS MANQUENT DE CONNAISSANCES SUR LES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET LES RÔLES SPÉCIFIQUES DES AUTRES ACTEURS IMPLIQUÉS** dans les étapes d'un projet d'inclusion et se sentent moins bien informés que leurs collègues, les I-EBS, les membres de l'ESEB et les intervenants spécialisés des Centres de compétences.

Les résultats montrent que **TOUS LES ACTEURS SCOLAIRES** se sentent **COMPÉTENTS À COLLABORER** avec les autres acteurs, et que ces collaborations ont le plus souvent lieu au niveau de l'établissement scolaire **MAIS LA MISE EN RÉSEAU** de tous les acteurs au-delà du niveau local fait encore **DÉFAUT.**



# SUR LA BASE DES PREMIERS RÉSULTATS PRÉSENTÉS DANS LE RAPPORT PARTIE A, L'OEJQS PROPOSE **TROIS RECOMMANDATIONS CONCRÈTES**:

## RECOMMANDATION 1

### METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNÉES CENTRALISÉE:

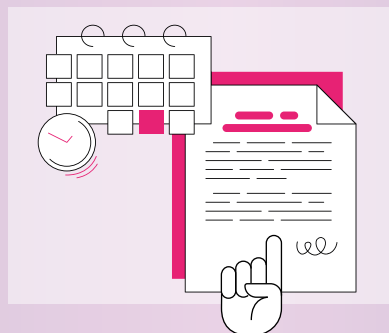
Il est essentiel de collecter et centraliser des données complètes et à jour sur l'inclusion scolaire au Luxembourg, en particulier en ce qui concerne la scolarisation des élèves à besoins spécifiques, afin d'informer, sensibiliser, et garantir au mieux l'efficacité de l'inclusion scolaire.



## RECOMMANDATION 2

### PRÉCISER LES PROCÉDURES D'INCLUSION:

Il est nécessaire de revoir et de préciser la procédure pour la mise en place de projets d'inclusion au Luxembourg, en mettant l'accent sur les délais, les rôles des acteurs impliqués, le rôle clé de la personne de référence pour le suivi des projets d'inclusion et la sensibilisation des acteurs pour améliorer l'efficacité de ces projets.



## RECOMMANDATION 3

### RENFORCER LA MISE EN RÉSEAU DES ACTEURS:

Il faut favoriser des collaborations plus fréquentes et systématiques entre les acteurs de l'inclusion scolaire, en particulier au niveau des lycées, en veillant à ce que chaque acteur comprenne les procédures administratives et les responsabilités des autres acteurs, afin de garantir un suivi adéquat des projets d'inclusion grâce au partage d'informations.



## CONSULTEZ LE RAPPORT THÉMATIQUE

<http://www.edulink.lu/incl>

